

Département
de la MOSELLE

COMMUNE DE KERLING-LES-SIERCK

Arrondissement
de THIONVILLE-EST

Extrait du procès-verbal
des délibérations du Conseil Municipal

Nombre des Conseillers
élus : 15

Séance du 15 septembre 2020

fonction : 15

Conseillers présents : 15

Sous la présidence de M. Guy HOCHARD, Maire

Présents : M. Alain SINDT ; M. LINSTER Nicolas ; M. Laurent BERGER ; M. BODEREAU Pierre-Edouard ; Mme DELAPORTE Marjorie ; M. GABRIELE Jérôme ; M. Didier HILD ; M. HIRTZ Thibaut ; Mme MARCK Christelle épouse SCHMIT ; M. Jean-Marc SINDT ; M. KOP Patrice ; M. RISCH Jérôme ; Mme BACO Berthine ; Mme Véronique ANDRE épouse CHOSEROT

8 - Cimetière communal de Kerling-Lès-Sierck : durée et tarif des concessions

Monsieur le Maire propose aux membres du conseil une actualisation des tarifs et durées des concessions du cimetière communal pris par délibération le 31 janvier 2006 comme suit :

Concessions perpétuelles : 80 € le m²
Concessions trentenaires : 40 € le m²
Concessions de 15 ans : 25 € le m²

Monsieur le Maire entendu et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide d'actualiser des tarifs et durées des concessions du cimetière communal comme suit :

Plus de concessions perpétuelles voté à 8 voix pour, 1 voix contre et 6 abstentions
Une seule durée de concession de 30 ans renouvelable sur demande voté à 8 voix pour, 3 voix contre et 4 abstentions
Concessions trentenaires : 50.00 € le m² voté à 12 voix pour et 3 abstentions

Le Conseil Municipal charge Monsieur le Maire de donner suite à la présente délibération en lui donnant pouvoir afin de signer les documents relatifs à cette affaire.

Pour copie certifiée conforme à l'original
Suivent au registre les signatures

A KERLING-LES-SIERCK, le 15 septembre 2020

Le Maire,
Guy HOCHARD



Accusé de réception en préfecture
057-215703612-20200915-
815092020-DE
Date de réception préfecture :

